

<https://www.fenvac.org/accident-du-tgv-a-eckwersheim-la>



Accident du TGV à Eckwersheim : la responsabilité de la SNCF et de Systra pointée du doigt

- Revue de presse -
Publication date: dimanche 29 octobre 2017

Copyright © FENVAC - Tous droits réservés

Les familles ont reçu samedi 28 octobre 2017 les conclusions définitives de l'enquête concernant l'accident mortel du 14 novembre 2015 à Eckwersheim (67). Une rame d'essai du TGV avait déraillé dans un virage juste avant un pont, faisant 11 morts et 42 blessés.

Le parquet a communiqué hier les conclusions définitives de l'enquête judiciaire aux familles et aux victimes de l'accident. Ces conclusions pointent du doigt la responsabilité de la SNCF et de sa filiale Systra, chargée des essais.

Manque d'informations et de rigueur

Inexpérience des personnels chargés de faire les essais en survitesse, manque de formation de ces personnels, manque de coordination avec la SNCF et de briefings pour préparer les essais, manque de rigueur dans l'organisations des essais. La liste est longue des reproches faits aux entreprises chargées de ces essais en survitesse.

L'équipage de conduite ne disposait ni des informations suffisantes ni des compétences requises pour conduire ces essais. Les conclusions sont accablantes.

Et il y a encore un élément particulièrement choquant : Systra, la filiale de la SNCF a demandé à l'équipage de procéder à des essais en survitesse à 10% de plus que la vitesse de conception de la ligne, et non la vitesse de commercialisation. Donc l'essai à 330 km/h a été validé au lieu de 187 km/h sans justification ni information au personnel d'essai.

Le 14 novembre 2015

La rame d'essai circulait à 265 km/h à l'entrée de la courbe située en amont de l'accident, pour une vitesse normalement prévue à 176 km/h. Et elle circulait encore à 243 km/h au point de déraillement situé 200 mètres plus loin.

Elle avait déraillé et était tombée dans un canal, faisant 11 morts et 42 blessés, dont certains très grièvement, parmi les 53 personnes qui se trouvaient à bord.

Date : 29/10/17

Auteur : Florence Grandon

Source : France 3 Régions